

Accusé de réception en préfecture 027-200077329-20230928-dec\_0191\_2023-AU Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023 Acte publié le 29.09.23

7. Finances locales

7.10 - Divers

Nº 191-2023

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74 E mail : info@ville-pont-audemer.fr

## **DECISION DU MAIRE**

Demande d'aides financières auprès de l'Etat au titre de la DETR/DSIL 2024 et auprès du Département de l'Eure et à tout autre organisme pour le renforcement de la sécurité des passages piétons de la ville de Pont-Audemer

Le maire de la ville de PONT-AUDEMER

VU l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil municipal n°101-2022 en date du 14 décembre 2022 portant délégation du Conseil municipal au maire ou à son représentant de demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions, pour tout projet, en investissement et/ou en fonctionnement, sans limite de montant.

Considérant qu'il faut garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous ;

**Considérant** que le renforcement de la sécurité des passages piétons par l'installation de plots lumineux améliorera la sécurité des piétons ;

Considérant que le plan de financement ci-dessous permettrait à la ville de réaliser son projet

Plan de financement prévisionnel						
Dépenses HT		Recettes				
110 plots routiers solaires à sceller sur la chaussée	20 350,00€	Etat (DETR/FIPD)	30,00%	7 617,00€		
Kit de colle	5 040,00€	Département de l'Eure	50,00%	12 695,00 €		
		Ville de Pont-Audemer	20,00%	5 078,00€		
Total	25 390,00€	Total		25 390,00 €		

**DECIDE** de solliciter les aides financières auprès de l'Etat au titre de la DETR/DSIL 2024 et du Département de l'Eure et à tout autres organismes au montant le plus élevé possible.

Fait à Pont-Audemer, le 28 septembre 2023

Le Maire de Pont-Audemer

Alexis DARMOIS



## Plan de financement prévisionnel

Sécurisation des passages piétons par l'installation de plots lumineux solaires

Plan de financement prévisionnel							
Dépenses HT		Recettes					
110 plots routiers solaires à sceller sur la chaussée	20 350,00€	Etat (DETR/FIPD)	30,00%	7 617,00€			
Kit de colle	5 040,00€	Département de l'Eure	50,00%	12 695,00€			
		Ville de Pont-Audemer	20,00%	5 078,00€			
Total	25 390,00€	Total		25 390,00 €			

Le Maire

Alexis DARMOIS

## Attestation de non commencement des travaux

Projet : Renforcement de la sécurité des passages piétons

Le Maire:

- atteste du non-commencement de l'opération

Fait à : Pont-Audemer

Le: 28 septembre 2023

Le Maire

Alexis DARMOIS